

Annexe 4.1 : proposition d'agencement minimum d'un CSCR s'implantant dans un bassin de population de moins de 30 000 habitants dans moins de 5 kilomètres de rayon ou avec moins de 1 accouchement prévu par jour. Adapté des recommandations du ministère de la Santé du Burkina Faso¹¹⁹.

Appellation	Observations	Surface minimale (m ²)
Salle de consultation, bureau du soignant chef du centre	avec point d'eau et source d'énergie	20-25
Salle d'attente	lieu abrité (couloir, porche) ou pièce à part	15
Salle de soins, petite chirurgie, vaccinations et accouchements	avec point d'eau et source d'énergie	20-25
Accueil et vente des médicaments de base	avec point d'eau et source d'énergie	20
Magasin pour les médicaments et vaccins	avec point d'eau et source d'énergie	20
Sanitaires externes	1 latrine et 1 douche	6
Office pour le personnel	détente et bureau supplémentaire	10
Local de rangement	pour le matériel d'entretien	6
+/- Salle de mise en observation	selon les objectifs du centre, maximum 4 lits	25
Total surface utile (m²)		117-152

119. ministère de la Santé du Burkina Faso (2004).